

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- BOCAPOLE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 28790036900011

POSTE COMPTABLE : Bressuire

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : 426 BOCAPOLE (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Acte à classer

2020-CA-426

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2020-06-10T09-39-17.00 (MI223524907)

Identifiant unique de l'acte :

079-287900369-20200526-2020-CA-426-BF ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Compte administratif 2019 Budget Bocapole

Date de décision : 26/05/2020



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgétaires

Acte : [CA2019_426.XML](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes :

[Arrêté signé
BOCAPOLE.PDF](#) Type PJ : 99_BU - Document budgétaire

[DEL-RB-2020-007.PDF](#) Type PJ : 99_BU - Document budgétaire

[DEL-RB-2020-008.PDF](#) Type PJ : 99_BU - Document budgétaire

[EMMARGEMENT CA
26 05 20
BOCAPOLE.PDF](#) Type PJ : 99_BU - Document budgétaire

Classer

Préparé

Mis à jour

Transmis

Accusé de réception

Date 09/06/20 à 10:57

Date 10/06/20 à 09:10

Date 10/06/20 à 09:39

Date 10/06/20 à 09:51

Par [GARREAU Blandine](#)

Par [GARREAU Blandine](#)

Par [HELLMANN Simon](#)

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Compte administratif 2019 Budget Bocapole

Date de transmission de l'acte : 10/06/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 10/06/2020

Numéro de l'acte : 2020-CA-426 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 079-287900369-20200526-2020-CA-426-BF

Date de décision : 26/05/2020

Acte transmis par : Simon HELLMANN

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait du Registre des Délibérations
26 MAI 2020

Délibération n°DEL-RB-2020-008

Le vingt-six mai deux mille vingt, 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie Bocapole s'est réuni sur le site de l'Espace Bocapole, sous la présidence de Marie JARRY, Présidente.

Membres : 15 – Quorum : 8

Etai^{ent} présents (10) : Colette VIOLLEAU, Martine CHARGE BARON, Claude MARCHAIS, Emmanuelle MENARD, Yves MORIN, Dominique PAQUEREAU, Jack RAMBAULT, Philippe ROBIN, Jany ROUGER, Benoit SIMONNEAU

Pouvoir (1) : Pierre-Yves MAROLLEAU à Marie JARRY

Excusés (4) : Marie JARRY, Jean-Paul GODET, Pierre-Yves MAROLLEAU, Dominique TRICOT

Absent (1) : Michel PITORIN

Date de convocation : 20-05-2020

Secrétaire de Séance : Jack RAMBAULT

FINANCES

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET AFFECTATION DES RESULTATS DEFINITIFS

Rapporteur : Philippe ROBIN

Commentaire : il s'agit de valider le compte administratif du budget de la régie pour l'année 2019, ainsi que l'affectation des résultats.

Vu l'article L 1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Comme le prévoit l'article L 2121-14 du CGCT, lors du débat sur le compte administratif un(e) président(e) de séance (autre que la présidente) est élu(e) par le conseil d'administration.

Madame la Présidente assiste au débat puis se retire au moment du vote.

Le compte administratif de l'exercice 2019 a été arrêté au 31/12/2019.

Il est présenté selon la nomenclature M14.

Les résultats de l'année sont en concordance avec le compte de gestion du comptable du centre des finances publiques.

Il est proposé d'adopter le compte administratif 2019 dont les résultats d'exécution sont présentés ci-après :

Régie Bocapole	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
Investissement	5 262,80	0	- 2 338,60	2 924,20
Fonctionnement	40 572,41	0	- 3 480,06	37 092,35
TOTAL	45 835,21	0	- 5 818,66	40 016,55

Il est proposé d'affecter les résultats définitifs comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Excédent de Fonctionnement 2019	37 092,35
Solde d'investissement	
D/001 besoin de financement	
R/001 excédent de financement	2 924,20
Solde des restes à réaliser d'investissement	
RAR dépenses	0,00
RAR recettes	0,00
Besoin ou excédent de financement (solde négatif ou positif)	0,00
Excédent de financement en investissement (solde + solde des RAR)	2 924,20
AFFECTATION	
1) Affectation au R/1068 :	
Couverture au minimum du besoin de financement ci-dessus)	
2) Report en Fonctionnement au R/002 :	37 092,35
(du surplus non affecté au R/1068)	
Déficit de Fonctionnement reporté au D/002 (le cas échéant)	0,00

Il est proposé au Conseil d'Administration de la Régie Bocapole :

- d'adopter le compte administratif tel que présenté ci-dessus ;
- d'arrêter les résultats définitifs 2019 tels que résumés ci-avant ;
- de déclarer les opérations de l'exercice 2019 définitivement closes et d'annuler les crédits dont il n'a pas été fait emploi ;
- d'affecter le résultat de fonctionnement 2019 comme indiqué ci-avant.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration de la Régie Bocapole à l'unanimité,

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

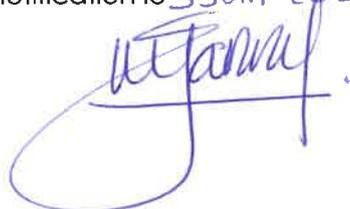
Pour extrait conforme,
La Présidente de la Régie Bocapole,
Marie Jarry

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le 8 Juin 2020

Publication ou notification le 9 Juin 2020

La Présidente,




Sommaire

I - Vote du compte administratif

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	4
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	6
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	7
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	8

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	9
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	10
A3 - Etat des provisions	11
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	12
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	13
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (2)	Sans Objet
A6.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A6.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	15
A9.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A9.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	16
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	18

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	548 100,00	515 671,16	13 240,31	0,00	19 188,53
60611	Eau et assainissement	6 000,00	3 139,33	0,00	0,00	2 860,67
60612	Energie - Electricité	38 500,00	37 407,40	0,00	0,00	1 092,60
60621	Combustibles	52 000,00	47 717,96	2 930,20	0,00	1 351,84
60622	Carburants	1 500,00	628,37	0,00	0,00	871,63
60623	Alimentation	800,00	857,80	92,05	0,00	-149,85
60628	Autres fournitures non stockées	100,00	96,52	0,00	0,00	3,48
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	2 992,91	0,00	0,00	-992,91
60632	Fournitures de petit équipement	18 000,00	15 923,95	0,00	0,00	2 076,05
60636	Vêtements de travail	1 500,00	1 305,42	0,00	0,00	194,58
6064	Fournitures administratives	500,00	466,34	0,00	0,00	33,66
6068	Autres matières et fournitures	500,00	308,12	0,00	0,00	191,88
611	Contrats de prestations de services	1 500,00	830,00	0,00	0,00	670,00
6132	Locations immobilières	320 000,00	320 000,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	3 338,77	0,00	0,00	1 661,23
61521	Entretien terrains	8 000,00	-6 125,00	6 125,00	0,00	8 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	6 500,00	12 949,97	3 002,20	0,00	-9 452,17
615232	Entretien, réparations réseaux	400,00	587,30	0,00	0,00	-187,30
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	1 783,38	0,00	0,00	-283,38
61558	Entretien autres biens mobiliers	20 000,00	3 850,72	0,00	0,00	16 149,28
6156	Maintenance	16 000,00	28 957,55	0,00	0,00	-12 957,55
6161	Multirisques	500,00	347,66	0,00	0,00	152,34
6168	Autres primes d'assurance	800,00	400,49	0,00	0,00	399,51
6182	Documentation générale et technique	0,00	69,72	0,00	0,00	-69,72
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	3 950,73	0,00	0,00	49,27
6231	Annonces et insertions	6 000,00	207,00	276,00	0,00	5 517,00
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	5 408,90	18,00	0,00	573,10
6238	Divers	800,00	1 948,80	0,00	0,00	-1 148,80
6251	Voyages et déplacements	500,00	269,42	0,00	0,00	230,58
6256	Missions	1 000,00	784,60	0,00	0,00	215,40
6257	Réceptions	1 500,00	1 987,01	0,00	0,00	-487,01
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	6 000,00	2 824,08	796,86	0,00	2 379,06
627	Services bancaires et assimilés	400,00	163,67	0,00	0,00	236,33
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	5,00	0,00	0,00	-5,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	1 489,78	0,00	0,00	-1 489,78
6288	Autres services extérieurs	17 000,00	18 797,49	0,00	0,00	-1 797,49
012	Charges de personnel, frais assimilés	327 040,00	315 676,97	2 228,00	0,00	9 135,03
6218	Autre personnel extérieur	33 000,00	32 437,97	1 886,00	0,00	-1 323,97
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	153,00	0,00	0,00	-153,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	1 574,00	0,00	0,00	-1 574,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	471,92	0,00	0,00	-471,92
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	130 081,33	0,00	0,00	-130 081,33
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	220,27	0,00	0,00	-220,27
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	22 536,56	0,00	0,00	-22 536,56
64131	Rémunérations non tit.	292 000,00	47 394,70	0,00	0,00	244 605,30
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	31 792,68	0,00	0,00	-31 792,68
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	38 927,14	0,00	0,00	-38 927,14
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	1 908,00	0,00	0,00	-1 908,00

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	6 124,40	0,00	0,00	-6 124,40
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 640,00	1 449,00	0,00	0,00	191,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	400,00	0,00	342,00	0,00	58,00
6488	Autres charges	0,00	606,00	0,00	0,00	-606,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	38 500,00	3 067,46	327,60	0,00	35 104,94
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	33 000,00	2 564,92	327,60	0,00	30 107,48
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	2,54	0,00	0,00	-2,54
66	Charges financières	1 000,00	211,29	189,08	0,00	599,63
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	211,29	189,08	0,00	-400,37
6618	Intérêts des autres dettes	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	1 000,00	0,00			1 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	1 000,00	0,00			1 000,00
022	Dépenses imprévues (2)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		916 640,00	834 626,88	15 984,99	0,00	66 028,13

023	Virement à la section d'investissement (3)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	345,00	343,60			1,40
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	345,00	343,60			1,40
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		345,00	343,60			1,40

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	916 985,00	834 970,48	15 984,99	0,00	66 029,53
---	-------------------	-------------------	------------------	-------------	------------------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				
--	-------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Le chapitre 023 est un chapitre sans réalisation et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	486,70	0,00	0,00	-486,70
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	486,70	0,00	0,00	-486,70
70	Produits services, domaine et ventes div	341 412,59	320 517,86	2 598,98	0,00	18 295,75
7062	Redevances services à caractère culturel	26 412,59	0,00	1 302,58	0,00	25 110,01
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	305 000,00	320 517,86	1 296,40	0,00	-16 814,26
70878	Remb. frais par d'autres redevables	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
74	Dotations et participations	505 000,00	495 000,00	0,00	0,00	10 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	505 000,00	495 000,00	0,00	0,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante	22 000,00	19 173,86	1 528,24	0,00	1 297,90
752	Revenus des immeubles	22 000,00	19 172,15	1 528,24	0,00	1 299,61
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,71	0,00	0,00	-1,71
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 000,00	8 169,77	0,00	0,00	-169,77
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	7 000,00	8 169,77	0,00	0,00	-1 169,77
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		876 412,59	843 348,19	4 127,22	0,00	28 937,18

042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (2) (3) (4)</i>	0,00	0,00			0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (5)</i>	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	876 412,59	843 348,19	4 127,22	0,00	28 937,18
--	-------------------	-------------------	-----------------	-------------	------------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	40 572,41				
---	------------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(3) Dont 776.

(4) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	B1

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	5 607,80	2 682,20	0,00	2 925,60
2183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	732,20	0,00	267,80
2188	Autres immobilisations corporelles	4 607,80	1 950,00	0,00	2 657,80
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 607,80	2 682,20	0,00	2 925,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (2)	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		5 607,80	2 682,20	0,00	2 925,60

040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (4)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	5 607,80	2 682,20	0,00	2 925,60
--	-----------------	-----------------	-------------	-----------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			
--	-------------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES	B2

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations (2)	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	345,00	343,60		1,40
28183	Matériel de bureau et informatique	345,00	343,60		1,40
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		345,00	343,60		1,40
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		345,00	343,60		1,40

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	345,00	343,60	0,00	1,40
--	---------------	---------------	-------------	-------------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	5 262,80			
--	-----------------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les chapitres 021 et 024 sont des chapitres sans réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de titres.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
LT-00000918095	05/06/2018	0,00	0,00	293,84	75 000,00	0,00
LT-10278-36811-11988503	28/05/2019	100 000,00	100 000,00	289,73	0,00	100 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		100 000,00	100 000,00	583,57	75 000,00	100 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 750 €			03/12/2013
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériel informatique	5	03/12/2013
L	Matériel de nettoyage	6	03/12/2013
L	Matériel son	6	03/12/2013
L	Matériel lumières	6	03/12/2013
L	Matériel électro ménager	5	03/12/2013
L	Licence de Boisson	2	03/12/2013
L	Logiciels	2	03/12/2013
L	Vidéo projecteur / appareil photo	4	03/12/2013
L	Mobilier	6	03/12/2013
L	Tivolis	4	03/12/2013
L	Matériel de stand	10	03/12/2013
L	Eléments scéniques	10	03/12/2013

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A3

A3 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
Provision AXIOR - impayés	0,00	08/11/2018	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		345,00	III 343,60
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		345,00	343,60
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28183	Matériel de bureau et informatique	345,00	343,60
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (3)		
33...	En-cours de production de biens (3)		
35...	Stocks de produits (3)		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	343,60	0,00	5 262,80	0,00	5 606,40

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	0,00
Ressources propres disponibles	IV	5 606,40
Solde	V = IV – II (4)	5 606,40

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(4) Indiquer le signe algébrique.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
08/02/2019	COMMANDE CLIMATISATION SALLE EUROPE DUREE 5 ANS	1 950,00	0,00	5
29/07/2019	FOURN INFORMATIQUE UGAP	732,20	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		2 682,20	0,00	

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,60	1,60	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif territo	C	0,00	0,60	0,60	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,80	5,80	5,80	0,00	5,80
Adjoint technique pal 2 cl	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Adjoint technique territorial	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		6,00	1,40	7,40	5,80	1,00	6,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	640	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/05/2020

Présenté par La Présidente (1),

A Bressuire, le 26/05/2020

La Présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Bressuire, le 26/05/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par La Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

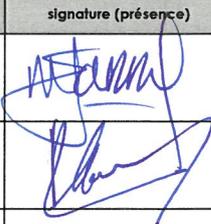
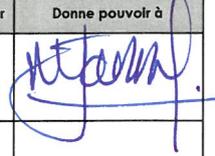
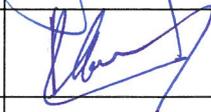
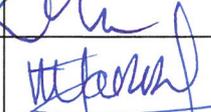
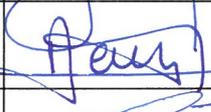
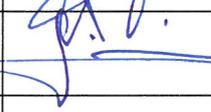
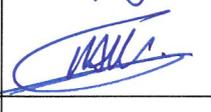
(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil d'administration.



La Présidente de la Régie Bocapôle

[Handwritten signature in blue ink]
Marie JAARY

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	CONSEIL D'ADMINISTRATION Régie BOCAPOLE du 26 05 2020			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Présidente de la Régie BOCAPOLE	Mme	JARRY	Marie				
Membre	Mme	CHARGE-BARON	Martine				
Membre	M.	GODET	Jean-Paul		X		
Membre	M.	MARCHAIS	Claude				
Membre	M.	MAROLLEAU	Pierre-Yves			X	
Membre	Mme	MENARD	Emmanuelle				
Membre	M.	MORIN	Yves				
Membre	M.	PAQUEREAU	Dominique				
Membre	M.	PITORIN	Michel				
Membre	M.	RAMBAULT	Jack				
Membre	M	ROBIN	Philippe				
Membre	M.	ROUGER	Jany				
Membre	M.	SIMONNEAU	Benoît				
Membre	M.	TRICOT	Dominique		X		
Membre	Mme	VOLLEAU	Colette				
Consultante	Mme	NAUD	Joëlle				
DIRECTEUR du Dev-Économique, Touristique et des Grands Équipements	M.	ORAIN	Antoine				
DIRECTEUR	M.	DESSEVRES	Pierre Emmanuel				
ASSISTANTE	Mme	MAUDET	Céline				